



**PhiloJeunes**

**Éducation**

**aux valeurs démocratiques et civiques**

**avec le dialogue philosophique**

**pour les jeunes de 5 à 16 ans**

## Centre International PhiloJeunes

### Fiche 20 : Liberté d'expression

Version courte

Auteurs  
Michel Tozzi (texte principal),  
Jean-Charles Pettier (situations problèmes)  
Avec la participation  
Catherine Audrain, Christian Budex, Johanne Domaine, Catherine Ferrier, Sylvain Fournier,  
Stéphanie Miraut.

Janvier 2021

# Fiche 20 : Liberté d'expression et ses limites

(Version courte ; pour approfondir, voir la version longue)

Approche philosophique et plan de discussion

**En annexe :**

- I) deux cas sur la question de la liberté d'expression et de ses limites ;
- II) des questions de relance pour l'enseignant ;
- III) une banque de données de supports supplémentaires :
- IV) une aide à la structuration d'une synthèse des discussions pour les deux séances ;
- V) une bibliographie.

## I) Séance I

Objectif 1 : définir la liberté d'expression (conceptualiser l'expression)

- a) Travail individuel sur sa représentation de la liberté d'expression et ses enjeux

Trois pistes possibles (en choisir une ou deux)

- 1) Comment définirais-tu la liberté d'expression ? Écris ta définition.
- 2) La liberté d'expression, est-ce important ou pas pour toi ? Écris pourquoi.
- 3) Note les éléments qui te semblent importants sur la liberté d'expression dans ces définitions :
  - « La liberté d'expression, c'est le droit d'exprimer librement ce qu'on pense et ressent ».
  - « C'est le droit reconnu à l'individu de faire connaître le produit de sa propre activité intellectuelle à son entourage ».
  - « C'est le droit de penser comme on l'entend et de pouvoir exprimer ses opinions par tout moyen jugé utile sans être inquiété ».
  - « C'est la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix ».

- b) Confronter sa représentation et en discuter

DVDP sur « C'est important, la liberté d'expression ? »

Confronte ta définition à celle des autres. Teste tes accords ou désaccords avec les autres ?  
Quels éléments as-tu retenus comme importants ? Qu'en pensent tes camarades ?  
Note les points communs et les différences dans la discussion.

- c) Synthèse sur les différentes approches, les accords et désaccords

Le synthétiseur résume la discussion, puis l'enseignant complète et fait une conclusion.

## Objectif 2 : problématiser les limites de la liberté d'expression

DVDP (ou 2e partie de la DVDP) sur : « Y a-t-il des limites à la liberté d'expression ? »

Selon toi, la liberté d'expression peut-elle être mal utilisée ? Exemples ?

Utiliser des situations concrètes :

Que penses-tu de la moquerie vis-à-vis d'un camarade ?

Comment réagir face à une situation de harcèlement ? Prends le cas où tu harcèles quelqu'un avec d'autres, et le cas où tu es toi-même harcelé.e...

La liberté d'expression doit-elle avoir des limites ? Si oui, lesquelles ?

Si on veut approfondir, on peut prendre le cas de la caricature :

### a) Caricature politique

La métamorphose du roi Louis-Philippe en poire par Daumier, c'est amusant ou irrespectueux ? Aurait-il fallu interdire d'après toi cette caricature du roi ?



Les poires, illustration d'Honoré Daumier parue dans le journal *La Caricature*, 1831

Et celle de Donald Trump ?



Tom Janssen, The Netherlands. *Herald courier*. Dec 3, 2017 Updated Apr 17, 2019

## b) Caricature religieuse

Devrait-on d'après toi être libre de critiquer une religion, son Dieu, son prophète, ses religieux ?



Marc Beaudet, *Journal de Montréal*, 2016

Penses-tu qu'il faut admettre ces caricatures politiques ou religieuses au nom de la liberté d'expression, ou réprimer leurs auteurs ? Explique ton point de vue.

## La question des réseaux sociaux

La liberté virtuelle est-elle la même que la liberté réelle ("in real life", dans la vie réelle) ?

- Es-tu réellement libre sur tes réseaux sociaux ?
- L'évaluation (like et autre) peut-elle garantir la liberté des individus ?
- Est-il possible de s'affranchir de l'influence des réseaux eux-mêmes ? (notifications, relances, algorithmes)
- Peux-tu t'affranchir de l'influence des autres utilisateurs ?
- De l'impulsion à réagir immédiatement ?
- La liberté des filles est-elle la même que la liberté des garçons sur les réseaux ?
- Es-tu libre de ton intimité sur les réseaux ?
- D'après toi, faudrait-il ou non réglementer la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ?

## Question de conclusion

Comment articuler la liberté d'expression et le respect d'autrui ?

## II) Séance II

Objectif : s'entraîner à écrire le contenu d'une loi qui nous semble juste, et à juger la légitimité d'une loi existante. (Approuver, critiquer, modifier)

I) Si tu étais député, quelle loi voterais-tu sur la liberté d'expression et ses limites ?

Supposons que tu sois élu député. Ton travail serait de voter des lois pour notre pays.

A) Quel article de loi proposerais-tu pour garantir la liberté d'expression dans notre pays ?  
(en une phrase ou deux ou trois lignes)

S'il y avait un article pour sanctionner (punir) ceux qui empêchent la liberté d'expression, comment le rédigerais-tu ? Quelles peines prévoirais-tu ? (Travaille en groupe pour améliorer ces deux articles et les présenter)

**Pistes à creuser pour les élèves :**

L'interdiction d'affichage, de tracts, de publications, de prise de parole publique, de prière et de croyance, la censure de journaux, d'émissions de télévision, de films, d'ouvrages, de pièces de théâtre, l'arrestation d'opposants, de manifestants, etc.

B) Quelle loi proposerais-tu pour réglementer la liberté d'expression ?

Quels sont les cas qui justifient cette restriction ? Quelles sanctions proposerais-tu selon les cas ?

**Travail en groupe :**

- pour constater les accords et désaccords entre élèves sur le fond ;
- pour améliorer ces lois et les présenter.

**Pistes à creuser par les élèves :**

La pornographie, la pédophilie, l'injure, la calomnie, la haine, le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie, l'atteinte à la réputation de quelqu'un (diffamation), l'apologie des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, l'atteinte à l'ordre public, à la présomption d'innocence d'un accusé, la divulgation d'informations confidentielles sur la santé ou sur la vie privée de personnes connues, la publication d'images portant gravement atteinte à la dignité des victimes, etc.

II) En tant que citoyen que penses-tu de ces lois existantes sur la liberté d'expression et ses limites ?

Tu vas comparer ce que tu as écrit aux textes de loi ci-dessous. Tu dis sur quoi tu es d'accord ou pas, et ce qu'il faudrait éventuellement modifier (ajouter, supprimer).

**EN FRANCE**

1) C'est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée en France le 24 août 1789, qui a donné une existence juridique à la liberté d'expression :

**L'article 11**

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.

Que penses-tu de la phrase jusqu'à « sauf » ?

Et de la suite à partir de « sauf » ?

**L'article 10**

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Que penses-tu de la phrase avant et après « pourvu » ?



2) La loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 affirme :

Article 1 :

L'imprimerie et la librairie sont libres.

Article 5 :

Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable ou dépôt de cautionnement après la déclaration prévue à l'article 7.

Qu'en penses-tu ?

3) La Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 1948) affirme :

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Qu'en penses-tu ?

## AU CANADA

Depuis l'inclusion de la Charte canadienne des droits et libertés dans la Loi constitutionnelle de 1982, certains droits de la personne et libertés fondamentales se sont vu conférer un plus grand poids sur le plan juridique.

1) La liberté d'expression relève des libertés fondamentales de la Charte canadienne des droits et libertés

Article 2.b

Chacun a les libertés fondamentales suivantes : b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ;

Au Canada, diverses lois aux échelons fédéral, provincial et territorial imposent des restrictions à la liberté d'expression garantie par l'alinéa 2b) de la Charte canadienne des droits et libertés.

Par exemple, aux termes du Code criminel, le libelle diffamatoire, le fait de conseiller le suicide, le parjure et la fraude constituent des infractions. Parmi les limites à la liberté d'expression prévues dans les lois figurent les dispositions dites « anti-haine », qui visent à restreindre la publication et l'expression publique de messages ayant pour but d'inciter à la haine contre les membres de groupes particuliers. Autrement dit, ces dispositions interdisent la propagande haineuse.

## AU QUÉBEC

La Charte des droits et libertés de la personne du Québec est entrée en vigueur le 28 juin 1976. Le texte de la Charte s'inspire de déclarations et de pactes internationaux qui énoncent les droits et libertés de tous les êtres humains, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

En ce qui concerne la Liberté d'expression, la Charte québécoise intègre l'ensemble de l'article 2 de la Charte canadienne.

## 1) La Charte des droits et libertés de la personne du Québec

### PARTIE 1

#### CHAPITRE I, Article 3

Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.

#### CHAPITRE I.1

### DROIT À L'ÉGALITÉ DANS LA RECONNAISSANCE ET L'EXERCICE DES DROITS ET LIBERTÉS

#### Article 11

Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

#### CHAPITRE V

### DISPOSITIONS SPÉCIALES ET INTERPRÉTATIVES

#### Article 11

Aucune disposition d'une loi, même postérieure à la Charte, ne peut déroger aux articles 1 à 38, sauf dans la mesure prévue par ces articles, à moins que cette loi n'énonce expressément que cette disposition s'applique malgré la Charte.

## 2) La Loi sur la Laïcité de l'État québécois

Loi adoptée le 16 juin 2019, elle définit et consacre formellement la laïcité de l'État dans le cadre législatif actuel, notamment en fixant cette exigence dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et en interdisant le port de signes religieux à certaines personnes en position d'autorité (...)

Un recours sur la constitutionnalité de cette loi est actuellement devant les Tribunaux, en raison qu'elle touche aux droits fondamentaux dont la liberté d'expression et de religion.

Qu'en penses-tu ?



# Annexe I

## Deux études de cas

On peut aussi s'appuyer sur des études de cas, type :

Sur Snapchat une photo de ton professeur de Mathématiques circule avec un filtre le présentant comme un cochon.

Cette photo a déjà beaucoup circulé. Tu peux constater qu'elle a eu plus de 300 "j'aime" et de nombreux commentaires.

- Que fais-tu ?

### Situation n°1

Léon ne pensait pas que c'était si compliqué que cela, la liberté d'expression. Jusque-là, il avait déjà été choqué quand on lui avait dit qu'untel avait tenu un propos pour critiquer telle religion, ou bien tel parti politique...

Alors, aujourd'hui, quand le professeur a proposé une activité qui s'appelle «Pas choquant ! », il s'est dit qu'il n'allait pas faire d'impair. Pour y participer et gagner, il fallait dire une phrase dont on pensait qu'elle n'était pas choquante, voire simplement dérangeante, puis toute la classe devait réfléchir pour voir si on connaissait une personne, une situation, une culture, un pays, par rapport auquel cette phrase pourrait être trouvée dérangeante, voire choquante par quelqu'un. Si on ne trouvait aucun motif pour la trouver dérangeante ou choquante, alors, c'était gagné ! Léon parlait en premier, alors il s'est dit qu'il allait être malin, et a proposé comme phrase :

- « Je trouve qu'il ne faut jamais dire quelque chose qui puisse choquer quelqu'un ».

Là, il pensait que tout le monde approuverait, aucune raison de contester, c'était gagné d'avance... Mais, incroyable, ça n'a pas du tout été le cas, il y a eu tout de suite une grande discussion, car beaucoup pensaient que cette phrase pouvait être dérangeante, et même choquante, parce que... Mais pourquoi finalement ?

### Questions pour décrire

Quels sont les personnages de cette histoire ? Où se déroule-t-elle ? Quelle est la situation qui est décrite ? Quelle est l'activité proposée par le professeur ? Léon accepte-t-il de participer à cette activité ? Quelle est son idée pour gagner ? Se révèle-t-elle une bonne idée ? Nous dit-on pourquoi cela n'est pas le cas ?

### Questions pour faire du lien

As-tu déjà entendu des propos qui ne te choquaient pas, ni même ne te dérangeaient pas, mais que d'autres semblaient trouver très choquants ? As-tu déjà été choqué par des propos que d'autres ne trouvaient même pas dérangeants : comment est-ce possible, selon toi, qu'on ne soit pas tous choqués par les mêmes choses ?

Dans notre pays, a-t-on, ou pas, le droit de tenir des propos qui peuvent déranger ou choquer au moins une personne ? Y a-t-il des limites, ou pas, à ce que l'on peut dire, ou écrire : à l'école ? Dans la vie de tous les jours ? Sais-tu si ces limites sont les mêmes dans les autres pays : en fonction de quoi peuvent-elles être différentes ?

### Questions pour faire des hypothèses, se prononcer

Pourquoi penses-tu que le professeur a proposé ce jeu ? Avait-il une idée derrière la tête, selon toi ? Penses-tu que l'idée du professeur était plutôt une bonne idée, ou pas ?

Quelle était selon toi l'idée qu'avait Léon pour gagner ? Penses-tu que c'était plutôt une bonne idée ? As-tu pensé, en entendant la situation, que les autres élèves allaient trouver dérangeante ou choquante la phrase prononcée par Léon : pourquoi ?

Qu'est-ce que les autres pouvaient trouver choquant, selon toi, dans la phrase prononcée par Léon ? Peux-tu imaginer une situation dans laquelle le fait de choisir de ne pas être choquant pourrait se révéler problématique ?

Si beaucoup de propos peuvent paraître dérangeants ou choquants, pour une raison ou pour une autre, quelle solution vois-tu pour tenter de régler le problème posé ?

Trouves-tu, ou pas, normal, qu'à l'école on essaye de faire réfléchir les élèves sur ce genre de questions ?

Questions pour approcher la notion de liberté d'expression (par comparaison, opposition, généralisation)

Quelle différence fais-tu entre un propos ou une idée dérangeante, et un propos ou une idée choquante ?

Y a-t-il des propos ou des idées que tu trouves encore plus graves que si elles étaient choquantes : que concernent-elles ?

Qu'y a-t-il là de plus que choquant dans ces idées-là : comment penses-tu qu'on pourrait tenter de faire avec les personnes qui les pensent ou les disent ?

D'après ce que tu sais, ces idées sont-elles considérées comme plus graves par tout le monde ?

Comment as-tu su que ces idées étaient plus que choquantes ? Sont-elles considérées comme dérangeantes, choquantes, voire davantage encore, par la loi ?

Comment expliques-tu que la loi autorise certains propos ou certaines idées qui sont jugés choquants par certains : est-ce que cela signifie que les auteurs de la loi sont forcément d'accord avec ces idées-là, et contre les gens que cela choque ?

Penses-tu qu'il serait possible qu'au moment de voter une loi sur la liberté d'expression, un député pense qu'un propos le choque, mais qu'il faut quand même autoriser ceux qui le souhaitent à pouvoir tenir ce propos ? Penses-tu que, si c'est le cas, ce député serait alors forcément fou ?

Qu'est-ce que la loi demande de faire lorsqu'on pense que quelqu'un a tenu des propos qui vont trop loin ?

Connais-tu un type de propos qui est interdit par la loi, même s'il y a la liberté d'expression : comment comprends-tu que, dans ce cas-là, on interdise ce propos et le punisse ?

## Situation N°2

Nous sommes dans un futur proche. Une nouvelle religion est apparue depuis quelque temps, celle des adorateurs de la voiture. Leur religion s'est diffusée par internet. Elle consiste à dire que l'un d'entre eux, en dormant, a eu une révélation. La voiture est la meilleure amie de l'homme. Grâce à elle, il peut régner sur terre. Elle est donc sacrée. Désormais on ne devra plus dire, ni sur internet, ni sur un autre média, qu'elle n'est pas sacrée. Il ne faudra plus en dire du mal, y compris si elle ne marche plus et que l'on est énervé. On ne devra plus en dire du mal, qu'elle présente des risques. On ne pourra plus non plus en plaisanter en parole, en dessin, dans un film, une émission, sur internet. Les adorateurs de la voiture les plus extrémistes pensent que, grâce aux moyens techniques relayés par internet, on devra aussi surveiller les propos tenus dans la vie privée et qu'il faudrait, finalement, qu'il n'y ait plus d'autres croyances que la leur.

Pourtant, certains hommes se souviennent qu'ils avaient étudié, lorsqu'ils étaient jeunes, la Convention de sauvegarde des droits de l'homme (article 9) :

- 1) Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.

- 2) La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publique, ou à la protection des droits et libertés d'autrui".

Se souvenant de ce texte, ils sont alors tentés de...

### Questions pour décrire

Quand cette histoire se passe-t-elle ? De quoi s'agit-il ? Quelle est la nouvelle croyance qui s'est développée : que veut-elle qu'on respecte, que veut-elle condamner ?

Par quel média s'est-elle surtout développée ? Est-ce que tous ses adeptes pensent et veulent la même chose ? Que souhaitent les plus extrémistes d'entre eux : quels moyens comptent-ils utiliser pour y parvenir ?

À quoi cette situation fait-elle écho, pour certaines personnes ?

### Questions pour faire du lien

Avez-vous déjà entendu parler de croyances qui se seraient développées grâce à internet : comment est-ce possible ? Connaissez-vous le texte qui est mentionné à la fin ? Par qui a-t-il été rédigé ? Cela s'appelle une convention : cette convention a-t-elle été signée par notre État ?

### Questions pour faire des hypothèses, se prononcer

Est-ce une histoire réelle qui nous est racontée ? À votre avis, pourquoi vous fait-on réfléchir sur cette histoire, et pas sur une histoire "vraie" : quelle pourrait être la difficulté si l'on parlait de situations réelles ? Est-ce que, selon vous, le fait qu'il y ait internet peut favoriser la diffusion de toutes sortes d'idées, y compris les plus saugrenues : connaissez-vous certaines de ces histoires ?

Questions (par comparaison, opposition, généralisation), pour approcher la notion de liberté d'expression.

Pourquoi parler des croyances est-il souvent plus difficile pour celui qui est croyant que pour celui qui ne l'est pas ? Qu'est-ce que cela a de difficile ? Qu'y a-t-il de différent pour nous lorsqu'on entend quelqu'un dire une chose que l'on pense, et lorsqu'il dit une chose avec laquelle on n'est pas d'accord, voire même qui est complètement opposé à ce que l'on croit ? Dire qu'on est libre de penser ou d'exprimer une idée veut-il dire, selon vous, que l'on n'est pas opposé à cette idée, voire même qu'on la trouve intéressante, au point d'avoir envie de la suivre ?

Est-ce que selon vous, il faudrait forcer tout le monde à connaître toutes les positions qui existent en matière de croyances et de convictions, pour qu'il puisse choisir après, librement, les siennes, ou qu'il vaudrait mieux au contraire ne connaître que les croyances que l'on a apprises grâce à son éducation familiale ? Pensez-vous qu'il est bien, à l'école, de se rendre compte que tout le monde ne pense pas comme nous, même si certains pensent à l'opposé de nos croyances ? À quoi cela peut-il servir ? Est-il possible que quelqu'un exprime une opinion ou une conviction au nom de la liberté d'expression, et qu'on puisse penser qu'en réalité il n'a pas parlé en toute liberté ? Connaissez-vous un genre d'opinion, ou de croyance, dont vous pensez que tout le monde accepterait qu'on ne puisse pas la dire ? Y en a-t-il qui sont interdites par la loi ? Si une telle conviction, ou une telle croyance, interdite par la loi, existait et était diffusée par internet, que faudrait-il faire lorsqu'elle est diffusée quand même ? Est-il parfois risqué de vouloir interdire grâce à la loi certains propos : quel avantage cela présente-t-il, quels risques aussi ?

## Annexe II

Questions de relance possibles, organisées selon les processus de pensée

### Conceptualiser

#### *Approche métaphorique :*

Quelle est la personne / l'animal / le livre / le film / l'objet / qui pour vous exprimerait le mieux ce qu'est la **liberté**, ce serait quoi ? Pourquoi ?

Quelle est la personne / l'animal / le livre / le film / l'objet / qui pour vous exprimerait le mieux ce qu'est **la liberté d'expression**, ce serait quoi ? Pourquoi ?

#### *Par opposition :*

Ne pas être libre, ce serait quoi ?

C'est quoi, le contraire de la liberté d'expression ?

Quand on n'a pas le droit de dire quelque chose, cela veut-il dire qu'on n'a aucune liberté d'expression ?

Un esclave n'est pas libre : qu'est-ce que ce serait « ne pas être libre », du point de vue de la liberté d'expression ? Est-ce que ce serait aussi une forme d'esclavage ?

#### *Par comparaison et/ou hiérarchisation :*

« Être libre » et « pouvoir faire ce que l'on veut », c'est pareil ?

Une chose qu'il est possible de dire, une qu'il n'est pas possible de dire : c'est quoi la différence ?

Un monde où l'on pourrait dire tout ce que l'on veut : quelle serait la différence avec notre monde ?

Un monde où l'on ne pourrait jamais dire ce que l'on veut, ce serait quoi la différence avec notre monde ?

Quelle serait la principale difficulté posée par la liberté d'expression ?

Quel est le plus gros avantage de la liberté d'expression ?

Quel est le risque principal de l'absence de liberté d'expression ?

Quel est le risque principal de la liberté d'expression ?

Doit-il y avoir une différence entre : un jeune enfant / un adolescent / un jeune adulte / un vieillard, du point de vue de la liberté d'expression ?

Doit-il y avoir une différence entre un homme et une femme du point de vue de la liberté d'expression ?

Doit-il y avoir une différence entre un élève et un enseignant du point de vue de la liberté d'expression ?

#### *Par généralisation :*

À partir de tous les exemples que nous avons donnés, comment pourrait-on expliquer ce que cela veut dire : être libre ? Pouvoir s'exprimer librement ? Avoir la liberté d'expression ?

### Argumenter

Identifier des sources : comment sais-tu ce qu'est la liberté d'expression ? Qui te l'a dit ? Où as-tu vu cela : dans un livre / un film / une émission / sur un site internet / quelqu'un te l'a dit ?

#### *Évaluer des sources :*

Est-ce que ce qui est dit sur internet (où : dans un livre, une émission, ce que te dit untel), c'est forcément vrai ?

Est-il possible que cela ne soit pas vrai sans que x ait cherché à te mentir : Qu'a-t-il pu se passer pour qu'il écrive / dise / reproduise, etc. cela ? Comment pourrais-tu faire pour vérifier si c'est vrai ?

### **Problématiser**

Si tout le monde le dit / c'est marqué dans un livre / tes parents le disent / ton ami le dit / une personnalité le dit /, etc., est-ce forcément vrai ?

Avoir la liberté d'expression et pouvoir dire tout ce qui nous passe par la tête, c'est la même chose ?

Est-ce que qu'on pourrait être esclave « dans sa tête » et pourtant libre de dire ce qu'on veut ? Est-ce qu'avoir la liberté d'expression, c'est forcément mieux ? Est-ce qu'avoir la liberté d'expression, c'est facile ?

Quand on est pour la liberté d'expression, cela veut-il dire qu'on est d'accord avec tout ce qui est dit ?

Peut-on condamner une idée et être d'accord pour qu'elle puisse être dite ?

Respecter quelqu'un, est-ce s'empêcher d'utiliser ma liberté d'expression ?

### **Interpréter**

Du point de vue de untel, comment comprends-tu que la liberté d'expression lui pose un problème ?

Qu'est-ce qui, quand on est croyant, peut poser un problème dans la liberté d'expression ?

Si tu n'étais pas croyant, qu'est-ce que cela changerait par rapport à la liberté d'expression ?

Est-ce que ce que quelqu'un dit par rapport à la liberté d'expression dépend juste du fait qu'il est croyant / pas croyant, ou bien cela pourrait-il être vrai pour tous les humains ?

Pourquoi ne pouvait-on pas dire / faire /écrire cela à telle époque : quel problème cela posait-il par rapport à la façon de voir le monde ?

Pourquoi est-il aujourd'hui possible d'avoir une opinion que l'on ne pouvait pas exprimer avant ?

## Annexe III

### Supports supplémentaires

Extraits du film *le Dictateur* avec Charlie Chaplin, critique caricaturale du régime nazi :  
[https://www.youtube.com/watch?v=0xCM\\_pJw-IE&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=0xCM_pJw-IE&feature=youtu.be)

La pièce *Tartuffe*, de Molière, où il fait la caricature du bigot hypocrite...

Louis T, humoriste québécois : *La liberté d'expression - Vérités et conséquences*  
Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=eFIXk3mOaI8>

De Jésus à Trump, une histoire de la caricature - #CulturePrime (France Culture)  
Arthur Eryeh-Fort. Vidéo sur la caricature : <https://www.youtube.com/watch?v=2xoKZfmOMDc>

Paroles de la chanson *Ils nous aiment comme le feu*, album *Regain de tensions* du groupe de hip-hop français *La Rumeur*, suivi d'un article de Thomas Blondeau sur les citations en justice par l'État du groupe, se défendant pour leur liberté d'expression. *Le Monde Diplomatique*, 30 septembre 2008

Paroles : <https://genius.com/La-rumeur-ils-nous-aiment-comme-le-feu-lyrics>

Paroles et musique : <https://www.youtube.com/watch?v=tuXvo3FBDrw>

Article : <https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-09-30-La-Rumeur>

### Autres caricatures



Donald Trump, the new face of the USA - Beudet (Canada)



Jude Potvin, revue du *Crédit Social*. 20 janvier 1965.

<http://www.versdemain.org/articles/credit-social/item/argent-perversi-argent-dieu-argent-tyran>

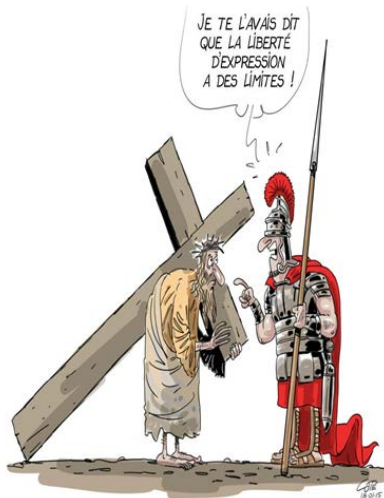


Dr. Donald and Mr. Trump - Plantu (France), Le Monde et Publié sur France 24 le : 22/05/2020

<https://www.france24.com/fr/20200522-l-actu-en-dessin-l-hydroxychloroquine-donald-trump-et-le-professeur-raoult>



Garnotte, Le Devoir, publié le 6 avril 2010



Dessin de Côté 18.01.15 publié dans le Courrier International le 11/01/2016

<https://www.courrierinternational.com/article/culture-la-liberte-d-expression-selon-umberto-eco>



Pierre Kroll. Les dossiers de l'éducation aux médias. Média animation 2017. [www.media.animation.be](http://www.media.animation.be)

## Annexe IV

### Aide à la structuration de la synthèse d'une discussion

**Pour t'aider dans ta synthèse, note au cours de la discussion les réponses à ces différentes questions.**

#### Séance 1

- Qu'est-ce que la liberté d'expression ?
- Qu'est-ce qui se passe lorsqu'on restreint la liberté d'expression ?
- La liberté d'expression, c'est important ?
- Que penser de la moquerie envers quelqu'un ?
- Du fait de harceler quelqu'un ?
- Que penser des caricatures politiques, religieuses ?
- Est-on libre sur les réseaux sociaux ?
- Faut-il réglementer la liberté d'expression ? Comment ?
- La réglementer sur les réseaux sociaux ? Comment ?
- Comment articuler la liberté d'expression et le respect d'autrui ?

#### Séance 2

- Quelles lois pour garantir la liberté d'expression ?
- Quelles lois pour limiter la liberté d'expression ?
- Que penser des lois nationales et internationales pour garantir la liberté d'expression ?
- Que penser des lois nationales et internationales pour limiter la liberté d'expression ?



## Annexe V

### Bibliographie

Charte canadienne des droits et libertés

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html>

Charte des droits et libertés de la personne du Québec

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-12>

Discours haineux et liberté d'expression : balises légales au Canada

[https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr\\_CA/ResearchPublications/201825E#:~:text=sont%20aussi%20examin%C3%A9s.-,2%20La%20libert%C3%A9%20d'expression%20et%20la,canadienne%20des%20droits%20et%20libert%C3%A9s&text=La%20libert%C3%A9%20de%20parole%20est,et%20la%20libert%C3%A9%20de%20presse.](https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201825E#:~:text=sont%20aussi%20examin%C3%A9s.-,2%20La%20libert%C3%A9%20d'expression%20et%20la,canadienne%20des%20droits%20et%20libert%C3%A9s&text=La%20libert%C3%A9%20de%20parole%20est,et%20la%20libert%C3%A9%20de%20presse.)

La Loi sur la Laïcité de l'État québécois

<https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/laicite-etat/#:~:text=La%20loi%20adopt%C3%A9e%20le%2016,position%20d'autorit%C3%A9%2C%20y%20compris>

Avis de la Commission sur la liberté d'expression :

<https://www.cdpdj.qc.ca/fr/nos-positions/enjeux/liberte-expression>

La ligue des droits et Libertés : Qu'est-ce que la liberté d'expression ? : <https://liguedesdroits.ca/liberte-expression-dit-ne-dit/>

La liberté d'expression : pour tout le monde ?

<https://www.youtube.com/watch?v=ugpFPJDVsf8&feature=youtu.be>

La Liberté d'expression : dossier pédagogique, Amnesty International, 2011, [en ligne]

[www.amnestyinter-national.be/IMG/pdf/dossier\\_peda\\_2011.pdf](http://www.amnestyinter-national.be/IMG/pdf/dossier_peda_2011.pdf)

Liberté de conscience, liberté d'expression : outils pédagogiques pour réfléchir avec les élèves ». Eduscol, 17 janvier 2015, [en ligne]

[eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils\\_pedagogiques-pour-reflechir-avec-les-eleves.html](http://eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils_pedagogiques-pour-reflechir-avec-les-eleves.html)

Leloup Damien, Laurent Samuel. *Charlie. Dieudonné : quelles limites à la liberté d'expression ?* 15 janvier 2015, Le Monde [en ligne]

[www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/14/de-charlie-a-dieudonne-jusqu-ou-va-la-liberte-d-expression\\_4555180\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/14/de-charlie-a-dieudonne-jusqu-ou-va-la-liberte-d-expression_4555180_4355770.html)

Benedek Wolfgang, Kettemann Matthias C. *Liberté d'expression et Internet*. Conseil de l'Europe, 2014.

Bianco Jean-Louis, Bouzar Lylia, Grzybowski Samuel. *L'Après-Charlie : 20 questions pour en débattre sans tabou*. Éditions de l'Atelier/Réseau Canopé, 2015.

Duclos Solenn, Clemi. *La Liberté de la presse en France : héritage et actualité*. CNDP, 2011.

*La Liberté d'expression. Les grands textes de Voltaire à Camus*, Le Monde Hors-Série, mars 2015.

Reporters sans frontières (RSF) : <https://rsf.org/>

*Guide de la liberté d'expression pour les étudiants*. Unesco, 2013, [en ligne] :  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002243/224339f.pdf>

*Liberté de la presse, liberté d'expression*. Dossier documentaire réalisé par le Clemi, janvier 2015, [en ligne]

[www.pearltrees.com/t/dossier-jesuisccharlie/liberte-presse-expression/id13382591#1800](http://www.pearltrees.com/t/dossier-jesuisccharlie/liberte-presse-expression/id13382591#1800)

*C'est quoi la liberté d'expression ? 1 jour, 1 question*. Vidéo [en ligne]

<https://www.lumni.fr/video/c-est-quoi-la-liberte-d-expression-1-jour-1-question>

Agissons ensemble pour l'éducation à la liberté d'expression !

<http://www.cartooningforpeace.org/agissons-ensemble-pour-leducation-a-la-liberte-dexpression/>

Dessine moi la liberté d'expression

<https://media-animation.be/IMG/pdf/mediaanimation-dessine-moilalibertedexpression-etudeoutil.pdf>

## CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Cette fiche pédagogique a été produite dans le cadre du projet **PhiloJeunes-Parlementaires** mené en partenariat entre

Les députés des Assemblées nationales du Québec et de France , **Monsieur Pierre – Alain RAPHAN**, Député de la 10e circonscription de l'Essonne à l'Assemblée nationale de la République française, **Monsieur Samuel POULIN**, Député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale du Québec et Adjoint parlementaire du premier ministre du Québec (volet jeunesse) et le **Centre International PhiloJeunes** avec ses partenaires scolaires : **les Centres de Services scolaires Marie-Victorin ; des Samares et des Affluents ainsi que les Académies de Versailles et de Créteil.**

### Mention légale

Édition maison

Droits réservés - Centre International PhiloJeunes. NEQ – 1171679906.

Toute reproduction, en totalité ou en partie, est sous autorisation seulement et devra faire mention des auteurs et référer le Centre International PhiloJeunes. Toute copie ou reproduction des logos est strictement interdite.

### Notes

Ce document est en processus de validation, toutes personnes intéressées à se joindre au projet **PhiloJeunes** sont priées de contacter Catherine Audrain :

[catherine.audrain@philojeunes.org](mailto:catherine.audrain@philojeunes.org)

[www.philojeunes.org](http://www.philojeunes.org)

Une formation **PhiloJeunes** est requise pour participer aux projets.

**PhiloJeunes**